

Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 8 novembre 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

FINANCES ET FISCALITE – AVENANT AU PV DE RESTITUTION DE BIENS EN DATE DU 1ER MARS 2019 - LOCAL COMMERCIAL LA ROCHENARD

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Pascal DUFORESTEL, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019

**FINANCES ET FISCALITE – AVENANT AU PV DE RESTITUTION DE BIENS EN DATE DU 1ER
MARS 2019 - LOCAL COMMERCIAL LA ROCHENARD**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1321-3 traitant de la désaffectation d'un bien par l'EPCI,

Vu la délibération du 23 juin 2003 ayant reconnu d'intérêt communautaire le soutien ou le maintien des commerces ou services de proximité,

Vu la délibération du 29 septembre 2003 reconnaissant l'intérêt communautaire du local commercial de La Rochénard,

Vu la délibération du 26 janvier 2015 relative à la convention de prestation de services entre la CAN et la commune de La Rochénard pour l'entretien et le fonctionnement du commerce multiservices,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 qui définit l'intérêt communautaire pour le soutien ou le maintien de commerces ou de services de proximité selon les critères identiques à la délibération du 23 juin 2003,

Vu la délibération du 5 novembre 2018 redéfinissant l'intérêt communautaire de la compétence « Soutien aux activités commerciales »,

Vu la délibération du 5 novembre 2018 par laquelle le conseil d'agglomération reconnaît la fin de l'intérêt communautaire du commerce multiservices de La Rochénard et informe de sa restitution à la commune de La Rochénard au 31 décembre 2018,

Considérant le procès-verbal de restitution du local commercial de La Rochénard en date du 1er mars 2019 et enregistré en Préfecture le 10 mai 2019,

Il convient d'ajouter par avenant au procès-verbal du 1er mars 2019 les deux biens détaillés ci-après afin qu'ils puissent faire l'objet d'une restitution à la commune de La Rochénard au même titre que les autres biens figurant au procès-verbal. Il s'agit de dépenses d'investissement relatives à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) engagées antérieurement à la décision de restituer le local mais dont les factures datant du 16 mai 2019 ont été mandatées le 29 mai 2019.

N° inventaire	Libellé	Article	Actif brut	VNC
19060071	Mise en accessibilité ADAP	21735	316,80	316,80
19060072	Mise en accessibilité ADAP	21735	316,12	316,12

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'ajout des immobilisations n°19060071 et 19060072 au Procès-Verbal du 1er mars 2019 par avenant n°1 pour restitution à la commune de La Rochénard,
- Autoriser le Président ou Vice-Président Délégué à signer l'avenant n°1 au Procès-Verbal du 1er mars 2019.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué